

**Déclaration du conjoint
en cas de mariage sous un régime de communauté légale ou conventionnelle**

Je soussigné(e)
(nom d'usage)

..... SANCHEZ

(nom de jeune fille)

..... MUNOZ

(prénoms)

..... Priscilla, Juliette, Madeleine

né(e) le

..... 23/02/1980

à

..... TOULOUSE

~~époux~~ ou épouse de

..... SANCHEZ Franck, Nicolas

(date et lieu du mariage)

le 20/08/2016 à COMBEROUGER

déclare à l'occasion de la demande d'immatriculation de mon conjoint au Registre du Commerce et des Sociétés, qu'en conformité de l'article L.526-4 du Code de commerce (issu de la loi du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique) disposant que :

« Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel, la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession. »

Je déclare ainsi avoir pris la mesure de ce que mon conjoint engage nos biens communs par les dettes liées à son exploitation commerciale.

Fait à GIMAT

Le 21/08/2016

Faire précéder la signature de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

✓ " lu et approuvé "

